

Commission de la recherche de l'Université de Strasbourg
APPEL A CANDIDATURES IDEX 2018
Prix scientifiques : « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg »

Dans le cadre de la mise en œuvre du levier « Gestion des talents » de l'Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg souhaite récompenser, par l'attribution des Prix « Espoirs de l'Université de Strasbourg », la qualité du travail et du parcours de jeunes chercheurs formant le potentiel scientifique du site strasbourgeois.

L'appel à candidatures est un appel pluridisciplinaire ouvert aux maîtres de conférences, aux chargés de recherche et assimilés, bénéficiant de 6 à 10 ans d'ancienneté dans les unités de recherche (EA, UMR, UPR) rattachées à l'Université de Strasbourg.

Les Prix scientifiques « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg » visent à récompenser les scientifiques ayant fait preuve d'originalité et de dynamisme dans la mise en œuvre de leurs recherches et dont les développements futurs s'annoncent prometteurs.

Eligibilité

- Cet appel à candidatures s'adresse aux scientifiques de toutes les disciplines ;
- Les candidats doivent bénéficier de 6 à 10 ans d'ancienneté au sein d'une unité de recherche rattachée à l'Université de Strasbourg (à savoir avoir été nommés en 2008, 2009, 2010, 2011 ou 2012) ;
- Les candidats doivent être maîtres de conférences, chargés de recherche ou personnels assimilés ;
- Ne sont ni concernés les lauréats d'une chaire, de l'ERC et de l'IUF, ni des « *fellows* » de l'USIAS ;
- Les candidats ne peuvent pas être âgés de plus de 42 ans (report de limite d'âge égale à la durée des éventuels congés de maternité ou congés parentaux), à savoir être né en 1976 ou après.

Critères de sélection

Les Prix scientifiques « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg » ont vocation à appréhender l'intégralité de la carrière des chercheurs et s'attacheront à étudier en particulier la trajectoire des candidats. Seront ainsi, entre autre, considérés : la prise d'initiative dont les candidats ont fait preuve dans la mise en place de leur recherche, le nombre et la qualité de leurs publications et leurs partenariats (académiques, internationaux, industriels, etc...).

Pour les maîtres de conférences, l'implication dans les activités de formation et la mise en place de formations seront également prises en compte.

Bien plus que l'évaluation de la qualité du travail scientifique à un instant précis, c'est bien la pertinence de l'ensemble du parcours des candidats qui sera récompensée via l'analyse des résultats obtenus depuis l'entrée en poste, la valeur scientifique des travaux actuels, leur diversité, ainsi que le potentiel des développements futurs.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra comporter :

- **L'avis motivé et signé du directeur d'unité ;**
- **L'exposé signé du candidat :** son implication dans la recherche, sa trajectoire, ainsi que ses prises d'initiatives (2 pages) ; **le curriculum vitae** du candidat ;
- **La liste exhaustive des publications et communications orales et écrites.**

Dotation

Les Prix scientifiques « Les Espoirs de l'Université de Strasbourg » sont des prix pluridisciplinaires qui récompensent des chercheurs appartenant aux trois domaines scientifiques de l'Université :

- Sciences humaines et sociales (domaine I),
- Sciences et technologies (domaine II),
- Sciences de la vie et de la santé (domaine III).

Une attention particulière sera prêtée à la parité dans la sélection des lauréates et des lauréats.

En tout, ce sont 10 prix d'une valeur de 10 000 € chacun qui seront attribués. L'intégralité du prix devra servir à la réalisation d'activités de recherche.

Procédure d'examen des candidatures

- Les dossiers de candidature seront transmis par le directeur d'unité.
- Les lauréats seront sélectionnés par la Commission de la recherche, sur proposition d'un comité d'experts formé par les membres de la commission de la recherche en formation restreinte et par trois membres extérieurs à la communauté scientifique strasbourgeoise (un membre par domaine).
- Les prix seront remis lors d'une cérémonie officielle.

Calendrier

- Lancement de l'appel à candidatures : **20 octobre 2017**
- Date limite du dépôt des dossiers de candidatures auprès la Direction de la recherche: **15 janvier 2018 ;**
- **Prolongation jusqu'au 26 février 2018, 12h00 ;**
- Evaluation des dossiers : **février à mars 2018 ;**
- Désignation des lauréats par la commission de la recherche : **4 avril 2018.**

Pour postuler :

Les projets sont à saisir uniquement en ligne et au plus tard pour **le lundi 15 janvier 2018** à 12h, délai de rigueur à l'adresse suivante : <http://www.unistra.fr/index.php?id=26813>

La saisie ne pouvant se faire qu'en une seule fois, le dossier de candidature peut être téléchargé depuis ce même lien.

Pour plus d'informations : dir-admrecherche@unistra.fr